



ANNEXE 13

Bulletin d'inscription

" Séjour AUVERGNE - La Prade Haute - Route du Sancy - 63240 Le Mont-Dore "

 Découverte et Nature 36 Place de l'église 07340 PEAUGRES Tél : 04 75 34 87 81	<p align="center">Assurance R.C.P. GROUPAMA</p> <p>Caisse régionale d'assurances Mutuelles Agricoles Paris Val-de-Loire 161 avenue Paul Vaillant Couturier 94258 Gentilly Cedex Contrat n° : 41789295M / 0002</p>	<p>IMPORTANT : si certaines des rubriques ci-dessous relatives aux caractéristiques du séjour ou du voyage ne sont pas remplies, les parties entendent se référer à l'offre préalable du voyage émanant de l'organisateur mentionné ci-dessous, conformément aux conditions générales de vente consultables comme précisé au bas du bulletin</p>	<p>Date:13/11/2023</p>
	<p align="center">Garantie financière: GROUPAMA</p> <p>Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 ct. n° 4000716162 /0</p>		<p>N° fédéral du séjour :</p> <p>FR014410</p>

Client : Nom - Prénom : Adresse : CP : Tél :	Ville : Port :	E-mail :	N° Licence FFRP :
---	---------------------------------	-----------------	--------------------------

Conjoint : Nom - Prénom : Adresse : CP : Tél :	Ville : Port :	E-mail :	N° Licence FFRP :
---	---------------------------------	-----------------	--------------------------

Personne à prévenir en cas de problème : Nom - Prénom : Tél :	Port :	E-mail :
--	---------------	-----------------

Séjour :Village vacances La Prade Haute - 7 nuitées Description : 2 ½ Journées et 4 jours de randonnée pédestre Lieu: Route du Sancy - 63240 Le Mont-Dore - Date: du 07/09/2024 au 14/09/2024
--

Organisateur :Découverte et Nature Nom : THOMAS Claude Tél : 06 47 54 62 78 Le séjour peut être annulé si un nombre minimum de 49 participants n'est pas inscrit à la date du 24/11/2023	Hébergement : Mode :Pension complète Nom : Village vacances La Prade Haute 63240 Le Mont Dore Chambre : Double(Twins)/Individuelle Contenu prestation: Pension – 7 nuitées
---	---

Formalités : Licence FF Randonnée en cours de validité : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Passeport : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON CNI : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Permis de conduire valide pour les chauffeurs <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Transport :en autocar Description : Autocar Grand tourisme 57 Places
---	--

Révision de prix : Voir notice d'information de l'organisateur	Assurances facultatives : <i>(barrer les mentions inutiles)</i> Annulation/interruption : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
--	---

Frais de résolution ou d'annulation Voir notice d'information de l'organisateur	Bagages :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
	Assistance :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Décompte	Prix unitaire	Nombre	Montant	
Prix du séjour	610 €			Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées ci-dessous et avoir reçu, préalablement la brochure de l'organisateur contenant les conditions générales et particulières de vente que je déclare accepter sans réserves.
Assurance annulation/interruption de séjour (Facultative, mais fortement conseillée)	29 €	.		
Majoration Chambre Individuelle	98,00 €			

Total :	
Acompte pour l'inscription. Date limite 24/11/2023.	200 €
Assurance annulation/interruption de séjour. Date limite 24/11/2023.	29 €
2me Acompte à régler avant le 01/05/2024	210 €
Solde à régler avant le 01/07/2024	200 €
(Plus Majoration Chambre Individuelle)	€

Les Conditions Générales de vente, la notice assurances sont consultables à la permanence de l'association ou sur le site de l'association (<https://www.decouverte-et-nature.org/>)

Informations destinées aux voyageurs :

Coordonnées de l'organisateur du séjour : Association FFRP 09728 Découverte et Nature représentée par son président : THOMAS Claude Adresse :480 Route de Cheval 07340 Peaugres
--

Responsable du séjour : M THOMAS Claude mail : claudethomas07@orange.fr - Tél : 06 47 54 62 78

• L'organisateur est responsable de la bonne exécution de tous les services de voyage conformément à l'article L211-16 du code du tourisme et, il est tenu d'apporter une aide au voyageur qui est en difficulté conformément à l'article L211-17-1. du code du tourisme.

• **Cession du contrat :**

Le voyageur peut céder son contrat à une autre personne moyennant des frais réels et raisonnables justifiables par l'organisateur, dernier délai :7 jours avant le départ du séjour.

• **Augmentation du prix du voyage :**

Le prix du voyage ne peut être augmenté que si les coûts spécifiques augmentent (prix des carburants, taxes aéroportuaires, portuaires, touristiques, taux de changes, etc) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du séjour. Si la majoration de prix dépasse 8% du prix du voyage, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

• **Modification du contenu du séjour :**

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés si l'un des éléments essentiels du séjour, autre que le prix, subit une modification importante.

• **Annulation du séjour par l'organisateur :**

Si avant le début du séjour, l'organisateur annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement s'il y a lieu.

• **Annulation du séjour par le voyageur en cas de circonstances exceptionnelles (ex.: problèmes de sécurité):**

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du séjour en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris. Numéro d'immatriculation : IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une Association reconnue d'utilité publique. agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

